



La UNE

Un Sursaut POUR LE GOSIER

Vendredi 19 avril 2024 | Pôle administratif Edmond Sainsily

“Le CCAS au plus près de vous”

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est en charge de l'action sociale dans les communes. Il informe et accompagne les familles, les personnes âgées et leurs proches sur leurs droits et les aides disponibles. Cependant beaucoup d'entre eux restent encore méconnus de la population.

L'Aide à l'Amélioration de l'Habitat du CCAS du GOSIER

Qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'une aide facultative permettant la réalisation de travaux d'amélioration des conditions de vie dans la résidence principale.

Quelle nature ?

Aide aux petits travaux de première nécessité :
Plomberie sanitaire, carrelage, réfection partielle de l'installation électrique, branchement d'eau, branchement d'électricité... à partir d'un devis matériaux ou de main d'œuvre établi par des entreprises ou artisans agréés.

L'apport personnel :

Une participation à partir du plan de financement du projet de travaux plus importants réalisés par un opérateur social agréé par l'État.

Quel montant ?

L'aide financière est de 2500 euros maximum

Quelles sont les conditions d'attribution ?

Les demandes sont soumises à l'appréciation de la commission, sur la base du calcul du **Reste Pour Vivre*** inférieur à 300€

**(Ressources - charges) / nombres de pers au foyer*



RAPPROCHEZ-VOUS DE VOTRE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

- 📍 Pôle administratif Edmond SAINSIPLY de Perinet
- ☎ 0590 84 99 20 pour prise de rendez-vous
- ✉ Mail : ccas@villedugosier.fr

